

Questions orales

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois que cette phrase est tirée d'un document proposant plusieurs solutions possibles qui a été préparé par des fonctionnaires. Je n'hésite nullement à répéter ce que le vice-premier ministre a déclaré hier soir au comité, à savoir que le gouvernement n'a pas l'intention de régler la question des revendications autochtones autrement que par voie de négociations. La mesure législative parle d'elle-même. Le comité doit en faire rapport aujourd'hui, je crois, et elle ne reflète aucune intention de régler cette question par voie législative.

LE PIPE-LINE DU NORD—L'ABANDON PAR LA C.-B. DE SES ENGAGEMENTS À L'ÉGARD DES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre sur le document dont a parlé mon ami, le député de Lambton-Kent. D'après ce document, il semble que la Colombie-Britannique n'ait pas l'intention d'accepter de responsabilités en ce qui concerne les revendications territoriales des Indiens, et va même jusqu'à se dégager de tout engagement qu'elle aurait pu prendre vis-à-vis du gouvernement du Canada à ce sujet. Le premier ministre pourrait-il confirmer à la Chambre cette prise de position, et nous dire si cette décision ne risque pas de constituer un sérieux obstacle à la signature de l'accord américano-canadien sur le pipe-line?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne l'état des négociations avec la Colombie-Britannique, je n'en sais pas plus. Tout ce que, je sais, c'est que le vice-premier ministre a eu plusieurs entretiens avec les autorités de la province. Mais quant à savoir où en sont les négociations, avec la Colombie-Britannique, relatives aux revendications des Indiens, il vaudrait mieux adresser cette question au ministre des Affaires indiennes.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'ACHAT DU «MERCATOR I»—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre de l'Expansion économique régionale. Des rumeurs circulent dans la région métropolitaine de Halifax selon lesquelles le gouvernement fédéral a entamé des négociations relativement au navire *Mercator I* ou qu'il envisage sérieusement de le racheter à ses propriétaires actuels. Il envisagerait également un programme de radoub et de modification ainsi que son transfert éventuel à l'Institut d'océanographie Bedford pour les fins poursuivies par cet organisme.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est au courant de ces négociations ou si des discussions se poursuivent actuellement entre le gouvernement du Canada et celui de la Nou-

[M. Holmes.]

velle-Écosse ou tout autre groupe d'intérêts relativement à cette démarche?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, ainsi que l'a dit lui-même le député et pour autant que je sache, bien que j'entende procéder à des vérifications à ce sujet, il ne s'agit là que d'une rumeur.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA DÉCLARATION TROMPEUSE ATTRIBUÉE AU MINISTRE À PROPOS D'UNE RÉDUCTION FISCALE DE 3 MILLIARDS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Laissons-lui le temps de retourner à sa place après une visite auprès de ses amis du Crédit social.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Ma question porte sur une déclaration grave-ment erronée que le ministre a faite à plusieurs reprises je crois à la Chambre. Je fais allusion par exemple à la déclaration du ministre mardi dernier en réponse à une question que je lui avais posée et à laquelle il a répondu:

Je crois que nous devrions attendre pour voir quel effet aura sur l'économie la réduction fiscale de 3 milliards de dollars qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

Ce n'est tout simplement pas vrai. Il n'y a pas eu de réduction d'impôt de 3 milliards de dollars à compter du 1^{er} janvier dernier et j'espère que le ministre saisira cette occasion pour expliquer pourquoi il a induit la Chambre en erreur.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai à plusieurs occasions dans mes discours donné la répartition de ces 3 milliards de dollars. Je n'ai pas les chiffres devant moi, mais, si je me souviens bien, 850 millions de dollars sont venus de l'indexation automatique. Il y a eu les 700 millions de dollars, à cause des \$100 donnés pour les mois de janvier et février, et il y a eu d'autres informations de même nature que je n'ai pas, mais que je donnerai à la Chambre, en plus d'environ 900 millions de dollars d'incitations au domaine industriel.

[Traduction]

M. Stevens: Le ministre a mentionné 1.6 milliard de dépense dont 850 millions pour l'indexation, ce qui n'est pas, à mon humble avis, une réduction d'impôt. Ne convient-il pas que les 1.4 million de dollars dont il a parlé représente véritablement des réductions d'impôt entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1977 et qui n'étaient certainement pas une nouveauté le 1^{er} janvier dernier?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, j'ai fait ces déclarations à la Chambre à plusieurs reprises. J'ai donné les explications. La proposition budgétaire du gouvernement a eu un effet d'entraînement de 3 milliards de dollars dès le 1^{er} janvier. Il me fera plaisir à l'occasion de donner encore une fois l'explication à l'honorable député qui ne semble pas comprendre.